



Dans le cadre des dispositions de la politique salariale 2019 d'OTIS SCS, nous avons le plaisir de vous informer de la revalorisation de votre salaire mensuel comme suit : - 1,3%

En effet, l'inflation étant à 1,8 pour l'année 2018 (chiffres INSEE) et l'augmentation générale de 0,5% pour les salariés bénéficiant d'un fixe, notre « politique salariale » ne change pas. Nous nous attachons à niveler l'ensemble des salaires et des conditions de travail par le bas. Nous avons le plaisir de vous informer que vous dépenserez moins cette année que l'année dernière.

Pour vous aider dans la gestion de votre budget, nous avons également décidé, dans notre bienveillance, de vous supprimer un jour de congé....

De qui se moque-t-on ?

Paradoxe et intox cette journée qui devait être celle de la solidarité envers les personnes âgées et les handicapés sert en priorité à financer des infrastructures que les collectivités locales ne peuvent plus assumer faute de rentrées fiscales d'après les associations concernées.

Les évasions fiscales en France battent des records pendant ce temps (80 milliards au bas mot, jusqu'à 200 pour certains économistes atterrés).

Les niches fiscales pour les entreprises, autres « évasions » réglementées aussi (100 milliards estimés pour 2018).

Jusqu'à quand ?

Il est grand temps de dénoncer l'hypocrisie générale qui consiste à pleurer sur les plus nantis pour essorer les dernières gouttes des salariés.

Avec la CGT, refusons les « remerciements pour notre contribution tout au long de cette année » et de nous « engager pour la réussite future d'OTIS » qui engrange déjà et depuis toujours des millions d'Euros de dividendes et redistribue des clopinettes !!!

Trop c'est trop ; non c'est non !!!

Ni jour de solidarité porté par les travailleurs, ni engagement pour travailler plus pour gagner moins !

<http://otis.reference-syndicale.fr>
https://twitter.com/la_cgt_otis
<https://m.facebook.com/CGT-OTIS-736334749823383/>



